

## Avant et après la révolution en Tunisie de janvier 2011 : rôles des associations féminines

**Michela ROMAGNOLI** est doctorante en sociologie à Aix-Marseille Université sous la direction de Randi Deguilhem. Sa thèse s'intitule « Avant et après la révolution de Tunisie de janvier 2011 : rôle des associations féminines ». Elle a rejoint l'IRMC en tant que Boursière Courte Durée (BCD) en juin 2012.

Mon projet de recherche doctorale décortique les rôles des associations féminines en Tunisie depuis l'indépendance de 1956 jusqu'au



© <http://tahiti-ses-iles-et-autres-bouts-du-mo.blogspot.com>.

lendemain de la révolution de janvier 2011, en analysant le contexte de création de ces associations ainsi que leur parcours. Mes recherches archivistiques et mes entretiens en Tunisie s'interrogent sur les différents moyens d'engagement de ces organisations féminines qui militent pour s'assurer que les droits acquis pour les femmes, comme par exemple, le droit de vote ou la possibilité de demander le divorce, sont respectés et mobilisables pour l'ensemble de la population féminine dans le pays en tant que citoyennes au même titre que les hommes.

Dans ce cadre de recherche, j'étudie l'histoire institutionnelle de ces organisations pendant cette période d'une soixantaine d'années. Mais mon but est également de retracer et de contextualiser l'émergence et l'évolution des organisations féminines tunisiennes historiques comme l'U.N.F.T. (Union Nationale de la Femme Tunisienne), l'A.T.F.D. (Union Tunisienne des Femmes Démocrates) ou le C.R.E.D.I.F. (Centre de recherches, d'études, de documentation et d'information sur le Femme) et les plus récentes comme par exemple Égalité et Parité parmi d'autres associations laïques. Il s'agit aussi de mieux cerner celles qui se définissent plus islamistes, en étudiant

le parcours social et intellectuel des individus qui ont assumé des responsabilités de leadership dans ces organisations.

Afin de comprendre le rôle sociopolitique de ces organisations féminines en Tunisie depuis l'indépendance à l'heure actuelle, remontons au début du XX<sup>e</sup> siècle, quand cette question a réellement pris de l'élan dans la pensée du célèbre réformateur, Tahar El Haddad (1899-1935). Celui-ci, dans le courant de la pensée de Qasim Amin d'Égypte, écrivait en pleine période des mouvements réformateurs en Tunisie et ailleurs dans le monde arabe et musulman, période qui est aussi celle du colonialisme, sur le rôle que doivent assumer les femmes musulmanes dans la société. Dans son livre, *Notre femme dans la législation musulmane et dans la société*, publié en 1930, Tahar El-Haddad se déclare en faveur d'un rôle engagé par les femmes.

Ce livre, dans lequel l'auteur décrit son programme social pour une plus grande liberté des femmes, est, en réalité, un traité sur l'émancipation des femmes, un ouvrage visionnaire encore très actuel. Aujourd'hui les pensées de Haddad sont incorporées dans les plateformes des organisations féminines tunisiennes. Citons les programmes de l'U.N.F.T, qui, par exemple, a lutté contre la violence faite aux femmes et s'est engagée pour propager les droits. Citons aussi l'A.T.F.D. qui a toujours combattu pour la parité entre les sexes dans tous les domaines, surtout dans l'héritage, et l'A.F.T.U.R.D. qui se mobilise pour le développement de



© [pressegauche.org/](http://pressegauche.org/)

la société civile en général et des femmes en particulier.

L'objectif de notre recherche est d'étudier l'histoire des associations tunisiennes des femmes pour en faire une analyse détaillée et contextualisée, car chaque association a sa propre histoire et son propre parcours depuis leurs débuts jusqu'à aujourd'hui. Nous étudions les intentions et les buts de ces associations selon leurs premiers écrits (bulletins ou pamphlets produits par les instances associatives) mais aussi leurs impacts sur la société. Nous étudions aussi les projets actuels et programmés pour l'avenir de ces associations, par l'analyse de leurs publications et par le suivi attentif de leurs itinéraires avant et après la révolution du 14 janvier 2011, pour observer les changements que la révolution même a portés, mais surtout ceux que les organisations féministes ont porté à la société civile. À ce propos, nous mobilisons le concept d'*agency*, rendu célèbre par Judith Butler et repris dans les analyses générées en plusieurs disciplines (sociologie, anthropologie, philosophie, histoire, etc.) en tant qu'outil d'analyse des actions menées par des individus, femme ou homme, et de leur impact dans la société. C'est dans cette perspective de l'*agency* que nous pouvons saisir l'étendue des actions des personnes impliquées dans les associations que nous étudions.

Par ailleurs, il est naturellement important d'adopter un regard non seulement historique envers le contexte des associations étudiées, mais aussi comparatif. Pour ces raisons, nos analyses convergent avec le courant de réflexion sur les associations féminines que ce soit dans les autres sociétés nord-africaines (par exemple, sur l'ADFM – l'Association Démocratique des Femmes du Maroc) ou en dehors de la région. Dans ce dernier cas, les exemples sont très nombreux, tels pour l'espace des régions anciennement colonisées par la France : la FAFS (Fédération des Associations Féminines du Sénégal) la CAFO (Coordination des Associations et ONG Féminines du Mali etc.). Adopter un regard comparatif nous aidera ainsi à mieux comprendre nos études de cas spécifiques à la situation tunisienne dès l'indépendance et jusqu'à nos jours.

Michela Romagnoli